

PROGRAMME
D'ACTIONS
PRIORITAIRES



Projet "DESTINATIONS"
LIFE-Pays Tiers



RAPPORT sur le lancement du projet "DESTINATIONS" (Rabat et Al Hoceima, le 29 octobre et le 1^{er} novembre 2007)

SEEE-CAR/PAP
Rabat-Split, novembre 2007

RAPPORT
SUR LE LANCEMENT DU PROJET "DESTINATIONS"
(Rabat et Al Hoceima, le 29 octobre et le 1^{er} novembre 2007)

Introduction

1. Le présent rapport a pour objectif de rendre compte des rencontres organisées dans le cadre du projet "Destinations" relatif au développement de stratégies pour un tourisme durable dans la région méditerranéenne, à savoir la réunion de l'équipe du projet, l'atelier de lancement et les entretiens avec les acteurs concernés.
2. Il est à rappeler que le projet "Destinations", présenté par le CAR/PAP au programme LIFE-Pays Tiers de la CE et retenu pour financement en 2006, a été conçu pour des zones côtières sélectionnées en Algérie (Djebel Chenoua - Cap Djinet), en Tunisie (Cap Bon) et au Maroc (Rif central - Région d'Al Hoceima).
3. L'objectif principal de ce projet est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen en préparant des directives qui permettront aux promoteurs touristiques d'évaluer la durabilité de leurs investissements en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales ; en introduisant des outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques ; et en sensibilisant les promoteurs, les décideurs et les collectivités locales au tourisme durable.

Rapport de la réunion de l'équipe du projet (Rabat, DSPR, le 29 octobre 2007)

4. Le 29 octobre 2007 s'est tenue, au siège de la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (DSPR-SEEE/Département de l'Environnement), la première réunion de l'équipe du projet "Destinations" relatif au développement de stratégies pour un tourisme durable (cf. annexes 1 et 2). Cette réunion avait pour principaux objectifs de discuter les aspects techniques et financiers de la mise en œuvre du projet.
5. Il est à signaler que cette réunion a été l'occasion pour la signature de l'accord du Programme d'Aménagement Côtier du Maroc entre le DSPR/Département de l'Environnement pour les autorités marocaines et le Directeur du CAR/PAP pour le PAM.
6. Les questions débattues ont porté sur :
 - la présentation du projet "Destinations" : aperçu historique depuis son approbation en 2006 ;
 - le lancement du projet en mai 2007 en Tunisie, en septembre en Algérie et en novembre au Maroc ;
 - la présentation du consultant CAR/PAP chargé des aspects techniques et financiers du projet ;
 - l'approche adoptée pour mener le diagnostic à l'échelle nationale et qui a été élaboré conformément à la méthodologie définie par le consultant CAR/PAP ;
 - l'évolution de l'application de l'ECAT en tant qu'outil d'aide à la décision ;
 - l'intégration du projet "Destinations" dans les projets et autres chantiers en cours ;
 - la consistance du projet de démonstration et sa capacité à être reproduit dans d'autres régions du pays ;
 - l'approche de l'Ecolabel européen pour une ou deux unités pilotes à choisir et la possibilité de diffusion d'un Ecolabel marocain auprès des autres établissements du Maroc ;
 - le développement en cours au Maroc du label danois "clé verte" par le Ministère du Tourisme avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement ;
 - les limites de ce label "privé" par rapport à l'Ecolabel européen beaucoup plus développé et plus prometteur ;

- l'apport du projet "Destinations" aux projets touristiques du Ministère du Tourisme ;
- la question de la formation à l'ECAT prévue au mois d'avril ;
- le besoin d'investissement, d'emplois et de projets de développement durable ;
- le lancement du projet PAC (Programme d'Aménagement Côtier) du Rif central et ses liens avec le projet "Destinations".

Rapport de l'Atelier du lancement du projet "Destinations" (Al Hoceima, le 1^{er} novembre 2007)

7. Le Département de l'Environnement a été sollicité par le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP), pour participer au projet intitulé "Destinations" relatif au développement durable du tourisme dans pays méditerranéens. Ce projet, proposé par le CAR/PAP en collaboration avec le Fonds Mondial de la Nature (WWF) et financé par le Programme LIFE-Pays Tiers de la Commission Européenne, concerne trois pays du sud de la Méditerranée, à savoir : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Pour le Maroc, la zone sélectionnée s'étend sur le Rif central au niveau de la Province d'Al Hoceima.

8. Le principal objectif de ce projet est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen en :

- introduisant des outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques au Maroc, en Tunisie et en Algérie ;
- préparant des directives qui permettront aux promoteurs touristiques d'évaluer la durabilité de leurs investissements en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales ;
- renforçant les capacités des promoteurs, décideurs et autres groupes cibles pour l'utilisation des outils précités ;
- sensibilisant au tourisme durable.

Objectifs de l'atelier

9. L'atelier de lancement de ce projet, qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2007 à Al Hoceima, avait pour objectifs :

- la présentation générale du projet et ses liens avec les autres activités en cours ou prévues dans la zone ;
- la présentation de la méthodologie de travail proposée pour réaliser les différentes activités du projet ;
- l'identification des personnes et/ou organismes détenteurs d'informations utiles au projet ;
- l'implication et la sensibilisation des acteurs concernés aux avantages de la mise en œuvre de ce projet.

Participants

10. Ont participé à cet atelier, les représentants des autorités locales, des communes littorales de la Province d'Al Hoceima, des départements concernés et des ONG locales, ainsi que les experts nationaux et du CAR/PAP (voir liste en annexe 3).

Déroulement de l'atelier

11. L'atelier s'est déroulé selon le programme suivant (annexe 4) :

- a) Les allocutions d'ouverture : prononcées respectivement par le Président de la Commune Urbaine d'Al Hoceima, la représentante du CAR/PAP, le représentant du Département du Tourisme, l'Inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et le Chef de la Division de la Gestion Environnementale du Milieu Naturel (Département de

l'Environnement) qui a présidé les travaux de cet atelier et qui a lu le discours de M. le Directeur de la DSPR aux participants (annexe 5).

b) Les exposés et débats qui ont porté sur :

- le projet "Destinations" et sa composante marocaine ainsi que les autres projets menés en collaboration avec le CAR/PAP et en particulier le PAC du Rif Central dont l'accord vient d'être signé. Ce PAC concerne la zone entre oued Laou et oued Nekor et le présent projet "Destinations" constituera l'une de ses activités ;
- l'étude diagnostique de la zone du projet mettant en relief les atouts de la région et les menaces à son environnement ;
- le programme de développement touristique de la zone d'Al Hoceima et les mesures de gestion durable prévues ;
- la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil touristique ECAT : généralités, applicabilité, exemples.

Synthèse des débats

12. Chacune des présentations a été suivie par un débat. L'essentiel des interventions peut être résumé comme suit :

- Les acteurs et ONG locaux attendent du projet des résultats concrets permettant le développement socio-économique de la région par une activité touristique respectant ses valeurs naturelles et culturelles ;
- Le rôle des ONG et autres institutions dans la mise en œuvre du projet doit être bien défini et très actif ;
- Les informations contenues dans l'étude diagnostique de la région doivent être complétées et/ou corrigées ;
- La superposition de plusieurs projets au niveau de la région d'Al Hoceima doit être coordonnée ;
- La formation de la population locale en tant que bénéficiaire des projets de développement prévus doit être assurée et ce, en matière d'emploi ;
- Il convient de faire du tourisme un vecteur de protection de l'environnement et de génération de revenus pour la population locale ;
- Il est indispensable d'améliorer la communication entre les différents acteurs ;
- Il faut tenir compte de la rareté des ressources en eau dans le processus de planification touristique, notamment en ce qui concerne la programmation des terrains de golfe - gros consommateurs d'eau et d'espace, au détriment de la flore locale de même que la marina dont l'activité affecterait la faune marine notamment les mollusques ;
- L'impact du développement touristique sur le pouvoir d'achat local d'une part et sur la frange côtière d'autre part ;
- L'usage de la langue arabe, dans toute prochaine rencontre, pour faciliter la communication et l'accès à l'information.

13. Les intervenants ont été rassurés que les projets "Destinations" et PAC, que mène le Département de l'Environnement en collaboration avec le CAR/PAP, visent la réconciliation du développement et de l'environnement. Ces projets sont complémentaires et permettront d'orienter les projets touristiques vers des actions durables, en démontrant les avantages de la protection de l'environnement sur l'optimisation des investissements. Pour l'adoption de l'approche participative, ces projets affirment la nécessité de la contribution de tous les acteurs concernés à la promotion de la gestion intégrée des zones côtières et du développement touristique durable.

Clôture de la réunion

14. Suite aux allocutions de clôture prononcées par les représentants des autorités locales, de la DSPR et du CAR/PAP, la séance a été levée à 14h00.

Entretiens des consultants nationaux avec les acteurs locaux

15. En marge de cet atelier, les consultants nationaux du projet ont eu de nombreux entretiens avec divers acteurs notamment :

- le Président de la Commune d'Al Hoceima ;
- le Service de la communication de la Municipalité d'Al Hoceima ;
- l'association Benaamane ;
- l'association Azir pour la protection de l'environnement ;
- l'Inspection du tourisme d'Al-Hoceima ;
- l'association Rif de développement et du tourisme rural ;
- le Directeur du Parc National d'Al-Hoceima (HCEFLCD) ;
- le réseau RODPAL (12 associations œuvrant dans le Parc National d'Al Hoceima) ;
- le réseau Al Amal (138 associations) ;
- les consultants du projet GLM (gouvernance locale au Maroc) ;
- l'institut spécialisé en hôtellerie et tourisme d'Al Hoceima.

16. D'autres réunions étaient également prévues lors de ce séjour à Al Hoceima, cependant les acteurs concernés (Délégation du département de la culture et la commune de Beni Boufrah) se sont excusés aux derniers moments. D'autres entretiens sont également prévus dans le cadre de cette phase "Diagnostic".

17. Les entretiens ont essentiellement porté sur :

- les documents existants sur la thématique considérée ;
- les activités menées par diverses parties dans le domaine du tourisme ;
- les projets de développement, environnement et/ou tourisme menés par ces acteurs ;
- les perspectives d'avenir en matière de développement local, de conservation, de tourisme, etc.

NB : Des copies du rapport provisoire du diagnostic ont été remises aux participants pour des compléments d'informations.

ANNEXE 1

Programme de la réunion de l'équipe du projet

9h30 - 11h00 Aspects techniques et financiers de la mise en oeuvre du projet.

11h00-11h30 Signature de l'Accord du PAC-Maroc.

11h30-13h00 Présentation de la méthode ECAT.

Discussions.

Conclusions.

ANNEXE 2

Liste des participants à la réunion de l'équipe du projet (Rabat, le 29 octobre 2007)

Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques

M. Abdelhay ZEROUALI Directeur	Tél. : + 212 37 682658 Fax : + 212 37 681641
M. Mehdi CHALABI Chef de Division DGEMN	Tél. : + 212 37 681016 Fax : + 212 37 681641 E-mail : mehdichalabi@yahoo.fr
M. Mohammed CHAOUI Chef de Service DGEMN	Tél. : + 212 37 681758 Fax : + 212 37 681641 E-mail : mohamedchaoui2@yahoo.fr
M ^{me} Khadija GARDI Administrateur	Tél. : + 212 37 681500 Fax : + 212 37 681641 E-mail : gardikhadija@yahoo.fr
M. Samir NASSIM Chef Service gestion SEGMA et Projets	Tél. : + 212 37 660703 Fax : + 212 37 764220 E-mail : nassim-matee@yahoo.fr

Consultants nationaux du projet "Destinations"

M. Mohamed MENIOUI Institut Scientifique	Tél. : + 212 62 383852 E-mail : mohamed.menioui@gmail.com
M. Nasser-Eddine ZINE Faculté des Sciences, Meknès	Tél. : + 212 67 679225 E-mail : nzine@hotmail.com

Ministère du Tourisme

M ^{lle} Jihane TOUZANI Chef Equipe Technique	Tél : + 212 37 577897 Fax : + 212 37 577884 E-mail: jtouzani@tourisme.gov.ma
--	--

CAR/PAP

M. Ivica TRUMBIC Directeur	Tél : + 385 21 340470 Fax : + 385 21 340490 E-mail : ivica.trumbic @ppa.htnet.hr
M ^{me} Zeljka SKARICIC Chargée de mission	Tél : + 385 21 340476 Fax : + 385 21 340490 E-mail : zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr
M. Alessio SATTA Responsable Scientifique du projet "Destinations"	Tél : + 39 34 95341320 E-mail : alessio.satta@ecoturismo-italia.it

Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de
Taza-AI Hoceima-Taounate

M. Mostapha ELOUARDANI Tél. : + 212 39 841551
Inspecteur régional Fax : + 212 39 841552
E-mail: irate15@hotmail.com

M^{me} Mariam SALTAN Tél.: + 212 39 841551
Administrateur Fax : + 212 39 841552
E-mail : irate15@hotmail.com

M. Moussa SAIDI Fax : + 212 65 141836
Administrateur E-mail : saidimoussa23@yahoo.fr

Commune rurale Beni Boufrah

M. Abderrahim ELKHOMSI Tél. : + 212 68 754406
Secrétaire C.C.B.B

Commune rurale Rouadi

M. Farid ELACHKAR Tél. : + 212 68 351560
Président Fax : + 212 39 808734

Commune rurale Bani Ajmil Mastassa

M. Mohammed EL MASSBAHI Tél. : + 212 11 944499
Vice-Président

Commune rurale Ait Youssef Ouali

M. Mohamed AMLAY Tél. : + 212 61 814573
Président

Commune urbaine d'Al Hoceima

M. Mohamed BOUDRA Tél. : + 212 61 144096
Président E-mail : boudra.mo@oola.fr

Délégation de la Culture

M. Adnane MDAR Tél. : + 212 10 656598
Cadre

Parc National d'Al Hoceima

M. Mohamed JABRANE Tél. : + 212 61 047279
Directeur Fax : + 212 39 981052
E-mail : jabran252002@yahoo.fr

Centre Régional d'Investissement-Al Hoceima

M^{me} Soumia RAFFACH Tél. : + 212 70 842827
Chargée du département E-mail : soum1975@hotmail.fr
d'aide aux investisseurs

M. Mohamed AZERKANE Tél.: + 212 63 214352

Projet GLM MAROC

M^{me} Suzanne TATIN Tél. : + 212 61 050962
Consultante E-mail : suzanne_tatin@yahoo.com

M. Jean-Claude LAVOIE E-mail : lavoiejc@crcsogema.com

La MAP Maghreb Agence Presse

M^{me} Aziz HAYOUN Tél. : + 212 61 324133 / + 212 39 983614
Correspondant

Journal Al Hahdat Al Margribiyat

M. Khalid ZAITOUNI Tél. : + 212 18 441108
Correspondant

Association AZIR pour la Protection de l'Environnement Al Hoceïma

M. Mohamed ELANDALOSI Tél. : + 212 39 841718
Président Fax : + 212 39 841718
E-mail : andaloszazir@caramail.com

M. Hicham BOUZIANE Tél. : + 212 68 942821
Fax : + 212 39 841718

M. NIBANI Tél. : + 212 39 841718
Fax : + 212 39 841718

Association Rif pour le développement du tourisme rural (ARDTR)

M. Abdelmounaïm OUAHBI Tél. : + 212 67 140580
Président Fax : + 212 39 981833
E-mail : riftourisme@yahoo.fr

M^{me} Anissa El Khattabi Tél. : + 212 62 101279
Trésorière Fax : + 212 39 921733
E-mail : riftourisme@yahoo.fr

M. El hassan EL AZZOUZI Tél : + 212 67 659047

Association BADES pour l'Animation Sociale et Economique

M. Mohamed ELYOUSFI Tél. : + 212 39 840527
Secrétaire général Fax : + 212 39 840527
E-mail : badesasso@menara.ma

M. Faïssal AOUSSE Tél. : + 212 39 840527
Vice-Président Fax : + 212 39 840527
E-mail : badesasso@menara.ma

M. Mohamed LAAOUINI Tél. : + 212 39 840527
Directeur des programmes Fax : + 212 39 840527
E-mail : badesasso@menara.ma

ACTLC (Association Catalane pour le temps libre et la culture)

M. Rachd MAJJOUT
Coordinateur Maroc

Tél.: + 212 68 599591
Fax: + 212 39 987267
E-mail : rmajjout@actlc.org

Association Beneaman

M. Mohamed MOUHA
Président du conseil administratif

Tél : + 212 65 284111
Fax : + 212 39 381278
E-mail : BANAOCOS@yahoo.fr

Réseau RODPAL

M. Mohammed BAHAJ
Président

Tél. : + 212 65 377167
Fax : + 212 39 981833
E-mail : mohammedbahaj@yahoo.fr

Réseau ALAMAL

M^{me} Faïza CHAKOUTI
Coordinatrice des projets d'AL AMAL

Tél. : + 212 60 531113
Fax : + 212 39 981213
E-mail : nusifa1973@hotmail.com

Fundation CEAR (Commission Espagnole d'aide aux réfugiés)

M^{me} Maria ESPARCIA
Coordinatrice co-développement Maroc

Tél. : + 212 78 257786
E-mail : mesparcia@fundacioncear.org

PAP/CAR

M^{me} Zeljka SKARICIC
Chargée de mission

Tél : + 385 21 340474
Fax : + 385 21 340490
E-mail : zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

M. Alessio SATTA

Responsable Scientifique/Destinations

Tél : + 39 34 95341320
E-mail : alessio.satta@ecoturismo-italia.it

ANNEXE 4

Programme de l'Atelier de lancement du projet **(Al Hoceima, le 1^{er} novembre 2007)**

9h00 - 9h30	Enregistrement des participants.
9h30 - 10h00	Allocutions de bienvenue (DE, autorités locales, CAR/PAP).
10h00 - 10h30	Présentation du projet "Destinations" (CAR/PAP).
11h00 - 11h30	Présentation de l'Etude diagnostique de la zone du projet" (consultants nationaux).
11h30 - 12h00	"Tourisme et développement durable" (Ministère du Tourisme).
12h00 - 13h00	Présentation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme - ECAT (généralités, applicabilité, exemples).
13h00 - 14h00	Discussion.

ANNEXE 5

Discours de Monsieur le Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques

Monsieur le Président de la Commune Urbaine d'Al Hoceima,
Messieurs les Elus,
Madame la représentante du CAR/PAP,
Messieurs les Experts,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de l'atelier de lancement du projet "Destinations" relatif à la définition de stratégies pour un tourisme durable dans les pays méditerranéens.

Au préalable, je voudrais vous transmettre les chaleureuses salutations de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement qui vous remercie pour votre présence et votre contribution à la réussite de cette manifestation.

Mes remerciements s'adressent particulièrement à la Commission Européenne et au CAR/PAP qui nous appuient dans cette importante activité, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet atelier d'une grande importance pour le démarrage de ce projet.

Une telle initiative permettra sans aucun doute de mettre en exergue l'importance de l'intégration de certaines préoccupations majeures en relation avec le développement, qui doit répondre aux besoins des individus, et l'équilibre écologique, qui doit être respecté pour prévenir l'épuisement des ressources et la dégradation des écosystèmes, en sachant que notre bien-être reste tributaire de notre capacité de comprendre et de gérer les interactions entre les activités de l'homme et son environnement.

Mesdames et Messieurs,

Au Maroc, pays bordé par de longues côtes sur deux façades maritimes, nul ne peut douter de l'importance du littoral devenu en quelques décennies un espace stratégique, un capital inestimable et un axe structurant du territoire marocain. Il représente un potentiel écologique et biologique diversifié, des ressources hydrauliques et halieutiques abondantes, un patrimoine culturel important et un lieu socio-économique très convoité.

Mais, c'est aussi un espace soumis à une convergence de pressions du fait qu'il est de plus en plus construit pour des besoins d'urbanisation, de tourisme et d'activités industrielles et énergétiques avec une forte concentration de routes, de ports, d'aéroports et d'autres installations.

Si les composantes du littoral continuent d'être exploitées indifféremment de toute reconnaissance de la spécificité de cet espace, les coûts et les risques vont s'accroître sous l'influence des constructions, des pollutions, de la surpêche, de l'érosion, des intrusions salines, etc. Ces coûts ont été estimés en 2000 par une étude de la Banque Mondiale à 170 millions de dollars US. Cependant, on pense que ce chiffre est en deçà de la valeur réelle vu que l'impact de nombreux facteurs de dégradation n'a pu être évalué.

La prise de conscience de ces risques et la volonté d'assurer un aménagement équilibré du littoral appellent un changement des pratiques pour remédier à la dégradation continue de ces zones à travers l'intégration de l'environnement et du développement, le développement d'une politique publique pour le littoral et la mise en place de stratégies pour un tourisme durable.

La Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution ainsi que le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) auxquels adhère le Maroc, constituent en ce sens un tremplin vers la mise en place d'outils en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine naturel qu'est le littoral.

Ainsi, et en tant que Partie contractante à cette Convention et aux protocoles y relatifs, le Maroc honore ses engagements en faveur d'une meilleure gestion de ses zones côtières et ce à travers le lancement d'un certain nombre de projets et actions dont on peut citer :

- La nomination, le mardi dernier, de SAR la Princesse Lalla Hasna comme "Ambassadrice de la Côte" ;
- Le projet "Destinations" relatif au développement durable du tourisme dans les pays méditerranéens, objet de notre réunion d'aujourd'hui ;
- Le Projet SMAP III "Sensibilisation et création d'un cadre politique favorisant l'intégration de l'environnement et du développement avec l'accent sur la gestion intégrée des zones côtières" ;
- Le Programme d'Aménagement Côtier (PAC) du Rif central qui sera réalisé, en grande partie, dans cette région.

On peut citer également :

- Le Projet FEM/PASMED "Détermination d'actions prioritaires pour la mise en œuvre du Programme d'Actions Stratégiques pour la Méditerranée" qui a permis la réalisation d'études de pré-investissement pour les "points chauds" Nador (assainissement liquide) et Al Hoceïma (assainissement solide) ; ainsi que le renforcement des capacités en formation ;
- Le programme MEDPOL de surveillance continue et de recherche en matière de pollution du milieu marin méditerranéen. Ce programme a permis de réaliser d'importants projets et études dont : le diagnostic de l'eutrophisation au niveau de la lagune de Nador, les indicateurs de la pollution marine dans la région Méditerranéenne, l'organisation d'un atelier sur les immersions en mer ;
- Le Programme hygiène des plages qui a pour but la caractérisation de la qualité hygiénique des plages marocaines. Les résultats de ce travail sont publiés conjointement chaque année par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement et le Ministère de l'Équipement et du Transport ;
- L'exercice de simulation "Simulex" que le Maroc réalise tous les deux ans, et qui vise la formation de tous les intervenants dans ce domaine pour lutter contre la pollution marine accidentelle.

Mesdames et Messieurs,

Notre projet d'aujourd'hui, proposé par le CAR/PAP en collaboration avec le Fond Mondial de la Nature (WWF) et financé par le Programme LIFE-Pays Tiers de la Commission Européenne, concerne trois pays du sud de la Méditerranée, à savoir : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Le principal objectif de ce projet est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen en :

- introduisant des outils d'aide à la décision concourant à une gestion efficace des destinations touristiques au Maroc, en Tunisie et en Algérie ;
- préparant des directives qui permettront aux promoteurs touristiques d'évaluer la durabilité de leurs investissements en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les collectivités locales ;
- renforçant les capacités des promoteurs, décideurs et autres groupes cibles pour l'utilisation des outils précités ;
- sensibilisant au tourisme durable.

La zone d'Al Hoceïma a été retenue comme zone pilote pour la mise en œuvre de ce projet. A cette occasion, j'invite les participants à cet atelier à collaborer activement avec les experts désignés pour la réussite de ce travail.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer cette brève allocution, je voudrais encore une fois adresser mes vifs remerciements au Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) pour l'appui qu'il n'a cessé de nous accorder à travers son secrétariat basé à Athènes, et de réitérer mes remerciements au CAR/PAP et à toutes les institutions qui collaborent pour la réussite de ce programme.

Je souhaite plein succès à vos travaux
et je vous remercie de votre attention.